

RÈGLEMENT MAÎTRES

■ Du jeudi 3 au dimanche 6 juillet 2014 ■ 4 réunions	XXVII^{es} Championnats de France Open des Maîtres	■ Lieu : Millau (Aveyron) ■ Bassin : 50 m ■ <i>Compétition d'animation</i>
--	---	--

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1989 et avant) dames et messieurs

Engagements

- Propositions extraNat : du 22/06/2014 au 29/06/2014
- Liste des engagés : 30/06/2014
- Réunion technique : 02/07/2014 - 18 h 30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

*Les nageurs réalisant des performances de niveau de série nationale peuvent demander auprès du département Natation Course une intégration de leurs performances dans l'Annuaire des séries 2014. Chaque demande spécifique sera examinée par la commission des séries.

Préambule

Historiquement, en 1987, le club de Vichy a proposé à la population Maîtres, nageuses et nageurs de 25 ans et plus, une compétition nationale en bassin de 50 m. En 2012, ce rendez-vous a fêté sa vingt-cinquième édition. Durant ce quart de siècle, le développement de la Natation Maîtres n'a cessé de croître et le programme sportif s'est étoffé au fil des olympiades. Il n'empêche, les Nationaux d'été en grand bassin demeurent l'échéance phare de la natation française des Maîtres, une excellente opportunité de faire le point avant ou après les championnats d'Europe, organisés les années impaires, ou les championnats du monde des Maîtres, organisés les années paires. En 2014, la quinzième édition des championnats du monde est programmée, du 27 juillet au 10 août 2014, à Montréal (Canada).

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1985 et 1989	C2 : nés entre 1980 et 1984
C3 : nés entre 1975 et 1979	C4 : nés entre 1970 et 1974
C5 : nés entre 1965 et 1969	C6 : nés entre 1960 et 1964
C7 : nés entre 1955 et 1959	C8 : nés entre 1950 et 1954
C9 : nés entre 1945 et 1949	C10 : nés entre 1940 et 1944
C11 : nés entre 1935 et 1939	C12 : nés entre 1930 et 1934
C13 : nés entre 1925 et 1929	C14 : nés entre 1920 et 1924
C15 : nés en 1919 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 m et 800 m nage libre). Les 400 m et 800 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

■ Épreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte)

4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Classement au temps.

**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.*

La composition des relais de chaque réunion devra se faire sur place et avant midi. Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir mais ne sera pas classée.

RÈGLEMENT MAÎTRES

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1989 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours de la saison et jusqu'à la saison n-2 (entre le vendredi 16 septembre 2011 et le dimanche 22 juin 2014) sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Les temps de référence sont des temps en bassin de 50 m. Un nageur qui n'aurait pas de temps en bassin de 50 m mais qui aurait nagé l'épreuve en bassin de 25 m pourra s'engager mais son temps d'engagement sera le temps limite de la grille de temps de sa catégorie (son temps en bassin de 25 m converti en bassin de 50 m devant entrer dans la grille de qualification grand bassin).

Qualification relais : une nageuse et/ou un nageur qualifié à titre individuel pour un club donne le droit d'engager des relais.

NB : les temps peuvent être réalisés lors des compétitions Maîtres et/ou Natation Course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent **impérativement** parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 m nage libre au cours d'un 800 m nage libre) réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 19 juin 2014.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 22 juin au dimanche 29 juin 2014, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 30 juin 2014.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs - Classement « Trophée Élite »

■ Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

RÈGLEMENT MAÎTRES

■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	2 ^e : 9 pts	3 ^e : 8 pts	4 ^e : 7 pts	5 ^e : 6 pts
6 ^e : 5 pts	7 ^e : 4 pts	8 ^e : 3 pts	9 ^e : 2 pts	10 ^e : 1 pt

■ Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium).

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être champion de France, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion de France ni détenir un record de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

■ Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Judi 3 juillet 2014

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 1 – 800 NL messieurs
- 2 – 400 NL dames
- 3 – 50 Brasse messieurs
- 4 – 50 Brasse dames
- 5 – 200 NL messieurs
- 6 – 200 NL dames
- 7 – 100 Dos messieurs
- 8 – 100 Dos dames
- 9 – 4 x 50 NL messieurs
- 10 – 4 x 50 NL dames

Vendredi 4 juillet 2014

2^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 11 – 800 NL dames
- 12 – 400 NL messieurs
- 13 – 50 Dos dames
- 14 – 50 Dos messieurs
- 15 – 200 4 N dames
- 16 – 200 4 N messieurs
- 17 – 200 Papillon dames
- 18 – 200 Papillon messieurs
- 19 – 100 Brasse dames
- 20 – 100 Brasse messieurs
- 21 – 4 x 50 4 N mixte

Samedi 5 juillet 2014

3^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 22 – 400 4 N dames
- 23 – 50 Papillon messieurs
- 24 – 50 Papillon dames
- 25 – 200 Brasse messieurs
- 26 – 200 Brasse dames
- 27 – 100 NL messieurs
- 28 – 100 NL dames
- 29 – 200 Dos messieurs
- 30 – 200 Dos dames
- 31 – 4 x 50 4 N messieurs
- 32 – 4 x 50 4 N dames

RÈGLEMENT MAÎTRES

Dimanche 6 juillet 2014

4^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

33 – 400 4 N messieurs

34 – 50 NL dames

35 – 50 NL messieurs

36 – 100 Papillon dames

37 – 100 Papillon messieurs

38 – 4 x 50 NL mixte

Fin du championnat prévu en milieu de journée

ÉPREUVE D'EAU LIBRE

Date et lieu à déterminer sur l'une des étapes du circuit de la Coupe de France 2014

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE ETÉ 2014

DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	200 4N	400 4N
C1	0:35.00	1:14.00	2:40.00	5:42.00	11:48.00	/	0:40.00	1:25.00	3:04.00	0:45.00	1:36.00	3:26.00	0:38.00	1:23.00	3:06.00	3:07.00	6:34.00
C2	0:37.00	1:19.00	2:51.00	6:01.00	12:23.00	/	0:43.00	1:31.00	3:14.00	0:48.00	1:42.00	3:38.00	0:41.00	1:29.00	3:15.00	3:12.00	6:49.00
C3	0:39.00	1:23.00	3:02.00	6:25.00	13:08.00	/	0:46.00	1:37.00	3:27.00	0:51.00	1:48.00	3:52.00	0:43.00	1:35.00	3:32.00	3:21.00	7:02.00
C4	0:42.00	1:28.00	3:14.00	6:49.00	13:50.00	/	0:49.00	1:43.00	3:45.00	0:54.00	1:55.00	4:02.00	0:47.00	1:42.00	3:42.00	3:33.00	7:26.00
C5	0:45.00	1:33.00	3:23.00	7:00.00	14:28.00	/	0:51.00	1:52.00	4:02.00	0:57.00	2:04.00	4:26.00	0:50.00	1:50.00	3:52.00	3:44.00	7:49.00
C6	0:47.00	1:39.00	3:33.00	7:20.00	15:10.00	/	0:55.00	2:01.00	4:15.00	1:01.00	2:13.00	4:46.00	0:53.00	1:57.00	4:04.00	4:00.00	8:27.00
C7	0:50.00	1:46.00	3:44.00	7:40.00	15:56.00	/	0:58.00	2:08.00	4:30.00	1:06.00	2:24.00	5:05.00	0:56.00	2:05.00	4:17.00	4:22.00	9:09.00
C8	0:54.00	1:54.00	3:55.00	8:02.00	16:20.00	/	1:00.00	2:15.00	4:45.00	1:11.00	2:35.00	5:21.00	1:01.00	2:13.00	4:35.00	4:40.00	9:55.00
C9	1:00.00	2:07.00	4:21.00	8:58.00	17:55.00	/	1:06.00	2:24.00	5:02.00	1:16.00	2:44.00	5:39.00	1:07.00	2:24.00	5:00.00	4:55.00	10:40.00
C10	1:05.00	2:16.00	4:40.00	9:39.00	20:00.00	/	1:13.00	2:33.00	5:15.00	1:20.00	2:50.00	6:52.00	1:14.00	2:32.00	5:30.00	5:25.00	11:10.00
C11					23:00.00	/											
C12					25:08.00	/											
Au-delà	Sans limite de temps																

MESSIEURS

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	200 4N	400 4N
C1	0:29.00	1:02.00	2:18.00	5:02.00	10:39.00	/	0:34.00	1:14.00	2:40.00	0:37.00	1:20.00	3:00.00	0:32.00	1:13.00	2:42.00	2:40.00	5:41.00
C2	0:30.00	1:03.00	2:23.00	5:17.00	11:02.00	/	0:36.00	1:17.00	2:50.00	0:39.00	1:24.00	3:11.00	0:33.00	1:15.00	2:51.00	2:46.00	5:50.00
C3	0:31.00	1:05.00	2:29.00	5:33.00	11:33.00	/	0:38.00	1:22.00	2:59.00	0:41.00	1:130.00	3:22.00	0:35.00	1:20.00	3:01.00	2:50.00	6:06.00
C4	0:32.00	1:11.00	2:36.00	5:50.00	12:18.00	/	0:40.00	1:27.00	3:10.00	0:43.00	1:35.00	3:34.00	0:38.00	1:25.00	3:12.00	3:03.00	6:25.00
C5	0:35.00	1:17.00	2:50.00	6:11.00	12:55.00	/	0:43.00	1:32.00	3:21.00	0:46.00	1:42.00	3:48.00	0:42.00	1:31.00	3:22.00	3:14.00	6:58.00
C6	0:38.00	1:23.00	2:58.00	6:30.00	13:39.00	/	0:46.00	1:38.00	3:32.00	0:50.00	1:50.00	4:03.00	0:45.00	1:38.00	3:34.00	3:27.00	7:25.00
C7	0:40.00	1:28.00	3:12.00	6:50.00	14:23.00	/	0:49.00	1:45.00	3:49.00	0:54.00	1:58.00	4:14.00	0:49.00	1:45.00	3:48.00	3:41.00	7:56.00
C8	0:43.00	1:35.00	3:26.00	7:15.00	14:58.00	/	0:52.00	1:52.00	4:07.00	0:56.00	2:06.00	4:30.00	0:52.00	1:54.00	4:00.00	3:59.00	8:35.00
C9	0:47.00	1:42.00	3:42.00	7:40.00	16:00.00	/	0:56.00	1:59.00	4:20.00	1:01.00	2:12.00	4:45.00	0:57.00	2:02.00	4:15.00	4:20.00	9:21.00
C10	0:50.00	1:46.00	3:50.00	8:06.00	16:55.00	/	1:00.00	2:04.00	4:30.00	1:05.00	2:18.00	5:00.00	1:00.00	2:11.00	4:30.00	4:30.00	10:00.00
C11				8:50.00	18:15.00	/											
C12				9:10.00	19:25.00	/											
Au-delà	Sans limite de temps																